

# La commune du Chenit pendant la seconde guerre mondiale

Autor(en): **Schindler-Pittet, Chantal**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne**

Band (Jahr): **2 (1979)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-870909>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## LA COMMUNE DU CHENIT PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

### *La Vallée à la veille du conflit*

Si la Suisse n'a pas eu à défendre militairement son soi durant le dernier conflit mondial, elle a par contre subi dans toute leur rigueur les effets de la guerre économique que se livraient les belligérants. Entourée de partout par les puissances de l'Axe dès l'été 1940, dépendant des Alliés pour son ravitaillement en denrées alimentaires venues d'outre-mer et de l'Allemagne pour son charbon et son acier, elle s'est vue contrainte à d'incessantes négociations sur tous les fronts. Décidée, de par son statut de neutre, à maintenir des échanges avec tous les pays pour parvenir à assurer sa survie dans l'Europe bouleversée par la guerre, elle a dû faire face à la fois au blocus des Alliés et au contre-blocus de l'Axe<sup>1</sup>.

Les répercussions de cette situation ont surtout été spectaculaires dans le domaine de l'agriculture, avec l'application du «Plan Wahlen» d'extension des cultures qui amena le pays, par étapes, à doubler la superficie de ses terres cultivées<sup>2</sup>.

Or, on assistait au contraire depuis 1890 à un recul des emblavures en Suisse: «Tant que le marché mondial restait libre et que les produits des champs ne bénéficiaient d'aucune protection des prix, l'agriculteur suisse travaillant pour la vente gagnait davantage avec le lait et la viande qu'avec les céréales.»<sup>3</sup>

Ceci était particulièrement le cas à la Vallée de Joux, district de montagne où l'élevage était depuis longtemps prédominant. Mais là, l'élevage des vaches laitières avait cédé le pas à l'engraissement du jeune bétail, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Cette évolution avait eu deux causes distinctes. Tout d'abord, la fabrication du fromage d'alpage déclinait, le lait se consommant de plus en plus tel quel et les paysans de la plaine gardant davantage leurs vaches chez eux pendant l'été, le prix du lait leur fournissant les liquidités nécessaires. De plus, le développement

des fromageries de plaine, qui fonctionnaient désormais toute l'année, permettait d'utiliser la production des vaches laitières qui restaient à la ferme. Mais surtout, cette transformation était due à la difficulté croissante à trouver la main-d'œuvre indispensable. Au début de l'industrialisation du Jura, alors que le système du travail à domicile, et à temps partiel souvent, était en vigueur, l'ouvrier-paysan quittait facilement son atelier pour aider aux travaux des champs. Le travail en fabrique tarit cette source de main-d'œuvre et il fallut faire venir temporairement des gens de la plaine, pratique plus aléatoire et plus coûteuse. C'est alors que l'engraissement, qui demandait moins de bras, commença à remplacer la production du fromage. C'est dans le nord du Jura vaudois, vers la frontière neuchâteloise, que la situation changea assez brusquement. Une première phase de régression s'installa partout dans l'entre-deux-guerres; elle se propagea et s'accéléra après la Seconde Guerre mondiale<sup>4</sup>.

Les prairies artificielles et les prés naturels couvraient 1767 ha 9 a à la Vallée en 1929 et 1711 ha 55 a en 1939, répartis ainsi entre les trois communes:

|        | 1929        | 1939                     |
|--------|-------------|--------------------------|
| Chenit | 966 ha 20 a | 934 ha 82 a              |
| Abbaye | 396 ha 4 a  | 345 ha 75 a              |
| Lieu   | 404 ha 85 a | 430 ha 98 a <sup>5</sup> |

Ces chiffres illustrent bien la prépondérance de l'élevage à la Vallée. En effet, en comparaison, les surfaces cultivées étaient très faibles: 39 ha 31 a en 1929, 44 ha 53 a en 1939, et la part du Chenit était extrêmement réduite: 1 ha 42 a en 1929 et 7 ha 32 a en 1939<sup>6</sup>.

La répartition entre les différentes cultures était la suivante, en ares:

|  | 1929 | 1939 |
|--|------|------|
| <i>céréales</i>                          | 2321 | 2512 |
| <i>tubercules et<br/>plantes racines</i> | 1104 | 1524 |
| dont:                                    |      |      |
| pommes de terre                          | 1035 | 1202 |
| betteraves et<br>choux-raves             | 50   | 35   |
| carottes                                 | 10   | 67   |
| raves                                    | 9    | —    |

|                       | 1929 | 1939             |
|-----------------------|------|------------------|
| <i>légumes</i>        | 506  | 417              |
| dont :                |      |                  |
| haricots, pois, fèves | 66   | 10               |
| choux                 | 168  | 155              |
| autres légumes        | 272  | 252 <sup>7</sup> |

Les céréales étaient surtout l'orge et l'avoine, plus résistantes à l'altitude et au climat que le froment.

Enfin, l'écrasante majorité de la superficie du district était occupée par la forêt. En 1971, celle-ci couvrait 11 275 ha sur les 17 254 ha que compte la Vallée<sup>8</sup>. Cette richesse naturelle sera fortement mise à contribution durant la guerre, ainsi que nous le verrons.

Si l'étude des transformations de l'agriculture nécessitées par la chute progressive des importations de fourrages et de denrées alimentaires va nous retenir assez longtemps, c'est précisément parce que, le district de la Vallée étant peu tourné vers la culture des champs, l'accroissement des terres ouvertes et la diversification des produits récoltés pendant les années de guerre prennent un caractère encore plus frappant.

Mais il ne faut pas oublier que la vocation de la Vallée, et particulièrement de la commune du Chenit est avant tout industrielle, depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle déjà. L'horlogerie y est prédominante. En 1939, sur 85 raisons sociales inscrites au Registre du Commerce dans le secteur secondaire, 45 sont des maisons d'horlogerie (31 au Chenit, 2 à l'Abbaye et 12 au Lieu).

L'évolution de l'industrie pendant la guerre sera appréhendée à travers la Statistique fédérale des fabriques qui donne chaque année le nombre et la raison sociale des maisons ainsi que la main-d'œuvre employée, hommes et femmes<sup>9</sup>. Cette statistique ne recense que les entreprises les plus importantes, mais elle suffit à donner une image cohérente de l'activité du secteur secondaire à la Vallée. Ses renseignements seront complétés par l'examen de la *Feuille officielle suisse du Commerce*, qui répertorie toutes les sociétés industrielles, commerciales et de services inscrites au Registre du Commerce. Selon cette dernière source, la situation était la suivante à la fin de 1939:

## Raisons sociales inscrites à fin 1939

|              | Vallée | Chenit | Abbaye | Lieu |
|--------------|--------|--------|--------|------|
| Secteur I    | 18     | 8      | 5      | 5    |
| – Fromages   | 18     | 8      | 5      | 5    |
| Secteur II   | 85     | 59     | 8      | 18   |
| – Bâtiment   | 7      | 6      | 1      | —    |
| – Bois       | 9      | 5      | 3      | 1    |
| – Horlogerie | 45     | 31     | 2      | 12   |
| Secteur III  | 79     | 53     | 14     | 12   |
| – Commerce   | 54     | 34     | 9      | 11   |
| – Transports | 4      | 2      | 2      | —    |
| – Services   | 21     | 17     | 3      | 1    |
| TOTAL        | 182    | 120    | 27     | 35   |

De plus, dans le domaine des sports et de la culture, on relevait, toujours d'après les inscriptions au Registre du Commerce, 2 sociétés de gymnastique et un ski-club au Chenit, ainsi qu'une société des sports à l'Abbaye, 3 sociétés de musique au Chenit et 7 sociétés de tir (3 au Chenit, 3 à l'Abbaye et 1 au Lieu).

Avant de terminer cette introduction sur la situation de la Vallée à la veille du second conflit mondial, voyons maintenant rapidement quelques données démographiques. Dans la décennie précédant la guerre, la population de résidence de la Vallée se présente de la manière suivante :

|        | 1930 | 1941              |
|--------|------|-------------------|
| Vallée | 6084 | 6170              |
| Chenit | 4018 | 4176              |
| Abbaye | 1149 | 1054              |
| Lieu   | 917  | 940 <sup>10</sup> |

En 1930, les habitants originaires de leur commune de domicile sont encore 58,2%. Ce chiffre tombe à 52% en 1941. Par contre, le nombre des Vaudois et des Confédérés augmente : 24,8% et 12,9% en 1930, 27% et 17,1% en 1941. Quant aux étrangers, leur pourcentage varie de 4,2% en 1930 à 3,8% en 1941.

Le chômage pendant la crise des années trente (surtout dans le bâtiment pour les travailleurs Italiens) et le déclenchement de la guerre qui oblige les étrangers à regagner leur pays expliquent en bonne partie la diminution de leur effectif à la Vallée.

L'augmentation régulière de la mobilité professionnelle, qui se manifeste par un accroissement du nombre des Vaudois et des Confédérés est d'autre part une tendance générale en Suisse dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Pour toute la Suisse, le pourcentage des personnes habitant leur canton d'origine passe par exemple de 90,4% en 1850 à 65% en 1910, et dans le canton de Vaud cette proportion tombe de 88,7% en 1850 à 62,3% en 1910<sup>11</sup>.

La pyramide des âges de la population de résidence à la Vallée, en 1941, se compose ainsi:

|          | Hommes | Femmes | Total | % de la pop. totale |
|----------|--------|--------|-------|---------------------|
| 0-14 ans | 613    | 566    | 1179  | 19,1                |
| 15-19    | 217    | 288    | 505   | 8,2                 |
| 20-39    | 971    | 1082   | 2053  | 33,3                |
| 40-59    | 708    | 749    | 1457  | 23,6                |
| 60-64    | 127    | 154    | 281   | 4,5                 |
| 65 et +  | 324    | 371    | 695   | 11,3                |
| TOTAL    | 2960   | 3210   | 6170  | 100 <sup>12</sup>   |

Quant à la population active du district, elle représente 51,2% de la population de résidence en 1930 et 50,2% en 1941:

|             | 1930   |             | 1941   |                    |
|-------------|--------|-------------|--------|--------------------|
|             | nombre | % pop. rés. | nombre | % pop. rés.        |
| TOTAL       | 3116   | 51,2        | 3099   | 50,2               |
| Secteur I   | 298    | 4,9         | 319    | 5,2                |
| Secteur II  | 1999   | 32,8        | 2055   | 33,3               |
| Secteur III | 819    | 13,5        | 725    | 11,7 <sup>13</sup> |

La Statistique fédérale des Entreprises de 1939, qui ne recense pas toutes les personnes actives (notamment pas les domestiques et très probablement pas les agriculteurs) donne quelques renseignements sur l'activité des secteurs secondaire et tertiaire:

|                | Vallée | Chenit | Abbaye | Lieu             |
|----------------|--------|--------|--------|------------------|
| Exploitations  | 416    | 250    | 87     | 79               |
| Pers. occupées | 2362   | 1687   | 348    | 327              |
| – Hommes       | 1583   | 1115   | 233    | 235              |
| – Femmes       | 779    | 572    | 115    | 92               |
| Patrons        | 366    | 220    | 76     | 70               |
| – Hommes       | 290    | 175    | 56     | 59               |
| – Femmes       | 76     | 45     | 20     | 11 <sup>14</sup> |

On remarque immédiatement que le nombre d'exploitations recensées est beaucoup plus important que dans le tableau des inscriptions au Registre du Commerce. La statistique des entreprises prend en compte tous les petits commerces, les ateliers d'artisanat ou des maisons dont le patron est seul à travailler, et souvent ces petites exploitations ne sont pas inscrites au Registre du Commerce.

La proportion des femmes employées dans ces entreprises représente le 32,9% du total à la Vallée (33,9% au Chenit, 33% à l'Abbaye et 28,1% au Lieu).

Après ce bref survol de l'état de la population de la Vallée à la veille du conflit, voyons maintenant en quelques lignes l'évolution de la conjoncture économique durant les dernières années de paix.

La Vallée est très touchée par la crise des années trente. En 1932, on recense au Chenit 9,5% de chômeurs (à Lausanne: 1% seulement)<sup>15</sup>. Jusqu'en 1935, le nombre des chômeurs partiels ou totaux oscille entre 350 et 450 au Chenit, la commune la plus industrielle et donc la plus touchée.

La situation s'améliore quelque peu en 1937, à la suite de la dévaluation du franc suisse de 1936. En effet, les prix agricoles et industriels montent, les stocks se résorbent et le travail reprend enfin à plein. L'horlogerie, principale industrie de la Vallée, bénéficie de la baisse du franc, d'autant plus que la hausse du prix des matières premières, qui suit la dévaluation, la touche moins que d'autres branches de l'économie, car elle en utilise relativement peu par rapport à la main-d'œuvre employée.

Les prix du bois se redressent également, le bâtiment retrouve une activité normale, des familles émigrées durant la crise reviennent au pays. Mais la reprise ne dure pas, 1938 marque déjà un léger recul. Industrie d'exportation par excellence, l'horlogerie est tributaire de la conjoncture internationale. Or, la tension politique qui s'accroît sans cesse jusqu'aux accords de Munich met un frein considérable aux échanges. Les commandes baissent, surtout celles de pièces détachées. D'autre part, la Suisse perd de plus en plus les marchés d'Europe centrale, jusque-là de gros clients, qui passent sous la coupe de l'Allemagne.

La situation est préoccupante aussi dans les branches annexes de l'horlogerie et de nombreux ouvriers s'en vont travailler en Allemagne. La fin de l'année 1938 et le premier semestre de 1939 montrent pourtant un certain regain d'activité, puis éclate la Seconde Guerre mondiale et tout s'arrête.

*Les années de guerre au Chenit*

La Confédération avait tiré la leçon de la Première Guerre mondiale et le déclenchement du conflit en septembre 1939 ne la prit pas au dépourvu. Dès le 7 septembre, la Municipalité du Chenit annonça par voie de presse la distribution de cartes bleues permettant l'achat de denrées alimentaires. Ces cartes étaient prévues pour une période transitoire de un ou deux mois, en attendant que l'organisation du ravitaillement général prenne la relève. Fin octobre, les cartes de rationnement furent introduites; elles devaient être retirées aux deux bureaux de l'Office communal de l'économie de guerre créés au Sentier et au Brassus<sup>16</sup>.

Le rationnement fut progressif. Dès octobre 1939, il toucha les denrées coloniales, les graisses et les huiles; on y ajouta le beurre et les graisses animales en octobre 1940, le fromage en août 1941, la viande en été 1942. Enfin, les deux produits les plus importants, le pain et le lait furent touchés à leur tour, mais seulement en automne 1942<sup>17</sup>.

Dès le début des hostilités, un plan d'extension des cultures était prévu pour toute la Suisse. Chaque canton devait créer un office central pour la culture des champs et veiller au fonctionnement d'un office local dans chaque commune.

Malgré sa situation géographique défavorable à la culture des céréales, la commune du Chenit tenta d'apporter sa contribution à l'effort de guerre dans ce domaine, les autorités fédérales encourageant tout particulièrement l'augmentation de cette production. Le froment resta néanmoins presque inexistant, l'altitude et le climat ne lui permettant que rarement d'arriver à maturité. Mais l'avoine et surtout l'orge virent leurs surfaces augmenter de façon notable:

|      | <i>Orge</i> | <i>Avoine</i>           |
|------|-------------|-------------------------|
| 1929 | 2 a         | 46 a                    |
| 1942 | 10 ha 1 a   | 5 ha 18 a               |
| 1943 | 29 ha       | 8 ha                    |
| 1944 | 37 ha 98 a  | 5 ha 86 a               |
| 1945 | 34 ha 21 a  | 8 ha 72 a <sup>18</sup> |

Cet effort louable n'alla pas sans difficultés. En 1944 notamment, par suite du mauvais temps, la récolte des céréales fut désastreuse. Les pertes pour les agriculteurs du Chenit furent estimées à près de 100000 frs. Sollicité, l'Office cantonal pour la culture des champs refusa toute indemnité aux producteurs<sup>19</sup>.

Toutefois, à partir de cette année-là, l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation renonça à exiger des agriculteurs de la Vallée toute livraison de céréales.

La commune réorganisa également sa production de pommes de terre et de légumes. Les non-agriculteurs furent aussi astreints à ces cultures, ainsi qu'en témoigne le tableau ci-dessous :

## Cultures pour non-agriculteurs

|                    | 1943         |                 | 1944         |                    |
|--------------------|--------------|-----------------|--------------|--------------------|
|                    | nb. de prod. | surface en ares | nb. de prod. | surface en ares    |
| Derrière la Côte   | 38           | 74,9            | 39           | 68,9               |
| Solliat            | 19           | 33,5            | 19           | 31                 |
| Esserts de Rives   | 9            | 11,5            | 9            | 11,4               |
| Chez Meylan        | 8            | 12,5            | 7            | 12,5               |
| Orient             |              |                 | 7            | 14,5               |
| Chez Tribillet     | 6            | 11,5            | 6            | 15,5               |
| Brassus            | 8            | 12              | 8            | 12                 |
| Le Rocher, Brassus | 22           | 24,8            | 23           | 23,8 <sup>20</sup> |

Dans le recensement des cultures fait au Chenit en 1945, les autorités communales estimèrent à 800 le nombre des petits cultivateurs privés, utilisant une surface de 4 ha pour les pommes de terre et autant pour les légumes.

De plus, l'arrêté fédéral du 1<sup>er</sup> octobre 1940 sur l'extension des cultures prévoyait que cantons et communes pouvaient obliger les entreprises industrielles à prendre des mesures afin de permettre à leur personnel de cultiver lui-même une partie des produits indispensables à son alimentation. L'Ordonnance N° 1 du Département fédéral de l'économie publique du 4 octobre 1941 introduisit ensuite les cultures obligatoires pour l'industrie. La première année, elle concernait les maisons occupant 100 personnes et plus, en 1942 celles de 50 personnes, chaque employé devant cultiver 1 are. Dès 1943, les entreprises occupant plus de 20 employés furent comptées à leur tour et la surface imposée passa à 2 ares par personne. L'obligation de cultiver pour l'industrie fut levée par le Conseil fédéral le 1<sup>er</sup> juin 1946<sup>21</sup>.

Les entreprises de la commune participèrent activement aux cultures. En 1945, la fabrique Le Coultre et Cie annonçait les surfaces suivantes :

|                              |                   |
|------------------------------|-------------------|
| orge                         | 70 ares           |
| pommes de terre              | 50                |
| carottes                     | 50                |
| légumes verts                | 120               |
| pavot                        | 10                |
| terrain amélioré             | 150               |
| prairies artificielles       | 320               |
| fourrages annuels des champs | 160 <sup>22</sup> |

Les jardins des particuliers et des entreprises fournirent parfois des légumes d'un poids respectable que la *Feuille d'Avis de la Vallée* s'amusa à recenser en automne 1943 :

|                             |   |
|-----------------------------|---|
| Fabrique Le Coultre et Cie: | 1 chou de 6,5 kg  |
| Fabrique Gallay :           | 1 chou de 8,5 kg, 1 chou-rave de 5,5 kg,<br>1 poireau de 780 g. |
| M. Jules Nicole:            | 1 pomme de terre de 800 g.                                      |

En 1939, dans tout le district de la Vallée, les terres cultivées en légumes représentaient 4 ha 17 a. En 1941 et 1942, les chiffres étaient respectivement de 6 ha 18 a et 6 ha 90 a. Une forte augmentation eut lieu en 1943: 13 ha. La seule commune du Chenit en fournit 6 ha 36 a en 1944 et 8 ha 47 a en 1945<sup>23</sup>. Cette extension n'aurait naturellement pas été possible sans l'apport des industries et des particuliers non-agriculteurs.

Les obligations de cultiver pour les agriculteurs évoluèrent au cours de la guerre. Au printemps de 1941, chaque exploitation était tenue de planter 8 ares de pommes de terre et le plus possible de légumes verts. En automne de la même année, les prescriptions de l'Office fédéral de guerre étaient de 1 are par adulte et 0,5 are par enfant en pommes de terre et 0,5 are par personne en légumes. Enfin, l'Ordonnance du Département fédéral de l'économie publique du 8 septembre 1942 prévoyait 3 ares de pommes de terre, 8 ares de céréales panifiables et 0,5 are de légumes par adulte et la moitié de ces surfaces par enfant de moins de 15 ans; de plus, pour chaque cheval que possédaient les paysans, ils devaient cultiver 18 ares d'avoine, et pour chaque porc 3 ares d'orge<sup>24</sup>.

La surface dévolue aux pommes de terre fut ainsi largement étendue. Comprise entre 10 et 12 ha pour toute la Vallée de 1929 à 1939, elle passa déjà à 23 ha en 1941<sup>25</sup>. En 1942, la commune du Chenit en planta 12 ha 85 a (sur 36 ha 92 a pour le district), alors qu'elle n'en comptait que 63 ares en 1929. Les surfaces évoluèrent ensuite de la façon suivante :

|      |                          |
|------|--------------------------|
| 1942 | 12 ha 85 a               |
| 1943 | 22 ha                    |
| 1944 | 18 ha 39 a               |
| 1945 | 19 ha 94 a <sup>26</sup> |

Les recensements des cultures effectués au Chenit en 1944 et 1945 donnent le détail des surfaces attribuées aux diverses récoltes de la commune :

| en ares                              | 1944    | 1945     |
|--------------------------------------|---------|----------|
| <i>céréales</i>                      | 4889,36 | 4399     |
| – froment                            | 453,95  | 104,90   |
| – orge                               | 3798,70 | 3421     |
| – seigle                             | 32      |          |
| – méteil                             | 18      |          |
| – avoine                             | 586,60  | 872,50   |
| <i>tubercules et plantes racines</i> | 2329,60 | 2524,80  |
| – pommes de terre                    | 1839,50 | 1994,40  |
| <i>légumes</i>                       | 636,05  | 847,30   |
| <i>divers</i>                        | 341     | 20       |
| <i>terres ouvertes en tout</i>       | 8196,05 | 7986,40  |
| <i>prairies artificielles</i>        | 776,60  | 1111,50  |
| <i>prairies naturelles</i>           | 78173   | 80659,90 |

On voit que si les terres ouvertes en céréales diminuent dès la fin de la guerre en Europe, à l'exception de l'avoine, par contre la commune cultive davantage de pommes de terre et de légumes. De plus, la surface des prés et prairies s'accroît à nouveau, la vocation première de la région, l'élevage, reprenant peu à peu ses droits.

Cette orientation de la Vallée vers l'engraissement du bétail, qui nécessitait de grandes étendues herbeuses, fut utilisée par la Confédération pour son effort de guerre : de forts contingents de foin furent exigés. L'armée estimait en effet ses besoins à 12000 wagons de 10 t de foin et la même quantité de paille par an. Dès le début des hostilités, la commune du Chenit dut livrer 244 quintaux de foin pour septembre et octobre 1939, puis 2926 q pour la période novembre 1939-octobre 1940 (sur les 13800 t que représentait le contingent vaudois). En 1941, le Chenit fournit encore 436 q de foin et 454,4 q en 1943<sup>27</sup>.

Les prescriptions fédérales soulevèrent une certaine opposition parmi les agriculteurs et les livraisons eurent souvent du retard, mais elles se firent tant bien que mal.

Si l'on considère enfin l'ensemble des cultures du Chenit entre 1939 et 1947, on remarque une extension constante de 1939 à 1944, suivie d'une réduction brutale dans l'immédiat après-guerre :

|      |                     |
|------|---------------------|
| 1939 | 7 ha 32 a           |
| 1941 | 27 ha 74 a          |
| 1942 | 35 ha 2 a           |
| 1943 | 76 ha               |
| 1944 | 81 ha 96 a          |
| 1945 | 79 ha 8 a           |
| 1946 | 56 ha 81 a          |
| 1947 | 20 ha <sup>28</sup> |

L'effort fourni est considérable, si l'on tient compte de la situation géographique et de l'importance secondaire que revêtait l'agriculture à la Vallée avant le conflit.

La population s'acquitta fidèlement de ses engagements, sans toujours beaucoup d'enthousiasme, mais avec opiniâtreté. La commune du Chenit fut l'une des seules communes vaudoises à remplir totalement son programme d'extension des cultures. Elle le dépassa même d'environ 20 ha sur toute la durée de la guerre<sup>29</sup>.

\*  
\* \*

Les restrictions engendrées par le conflit ne concernèrent pas seulement l'approvisionnement en denrées alimentaires, mais naturellement aussi le ravitaillement en combustible. Dans cette région de montagne au climat rude, le problème du chauffage, poste important de tous les budgets, se posa rapidement. Deux solutions lui furent apportées : l'une fut la surexploitation des forêts, dont nous parlerons plus loin, l'autre la remise en activité des anciennes tourbières.

Dans la combe du Lieu, la couche de tourbe atteignait près de 4 mètres. En été 1941, les tourbières du Campe furent réutilisées. Les particuliers purent louer des parcelles et une entreprise de Lausanne vint s'y installer, occupant une quarantaine d'ouvriers, tous du dehors<sup>30</sup>. En 1942, sur ces terrains, 15000 m<sup>3</sup> de tourbe furent extraits, ce qui constituait un magnifique résultat.

En été 1943, 16 exploitations travaillaient la tourbe à la Vallée. Elles nécessitaient de nombreuses machines pour l'extraction et des hangars pour le séchage. En juillet, les capitaux engagés dépassaient un million et demi et 700 à 800 personnes étaient

employées, la moitié environ venant de la région. L'activité du bâtiment étant entravée par les restrictions sur les matières premières, le ciment surtout, les logements manquèrent rapidement. Certains ouvriers venus de l'extérieur durent vivre dans des roulottes à proximité des exploitations<sup>31</sup>.

L'existence de ces tourbières, qui ne se justifiait que par la pénurie de combustible due à la guerre, fut nécessairement éphémère et souvent aléatoire. Au printemps de 1944, trois d'entre elles étaient en faillite, aux Sagnes du Sentier, à Combenoire et aux Charbonnières. Il s'agissait de sociétés anonymes ayant leur siège à Yverdon. Les autres disparurent peu à peu, mais leur utilité fut incontestable.

\*  
\* \*

La principale richesse naturelle de la Vallée, la forêt, fut particulièrement mise à contribution pendant la guerre.

Au printemps de 1939, la production suisse couvrait 87,8% de la consommation totale de 3,58 millions de m<sup>3</sup>. Alors qu'en 1937 plus de la moitié des importations venait d'Autriche, l'Anschluss modifia complètement la structure du marché, car l'Allemagne, qui manquait de bois, monopolisa la production autrichienne. La France fournit alors 21% des importations, mais les scieries suisses manquaient encore de travail.

Le déclenchement des hostilités interrompit les échanges et la Suisse dut songer à accroître l'exploitation de ses propres forêts.

Les prix du bois montèrent rapidement. En mars 1940, le fayard se vendait 25 frs le stère, soit une augmentation de près de 40% par rapport aux années précédentes<sup>32</sup>.

Pour pallier à la pénurie et à la cherté du bois, les autorités du Chenit décidèrent elles aussi de surexploiter leurs forêts. En 1940, 8538 m<sup>3</sup> furent abattus, soit le 140% des possibilités normales. En 1941: 11861 m<sup>3</sup> (182%); les travaux d'abattage et de façonnage occupèrent 40 à 60 bûcherons, 7000 stères de bois de feu et 2000 stères de bois de râperie furent expédiés hors de la commune cette année-là.

Dès 1941, la commune fit appel aux propriétaires de forêts particulières, pour qu'ils fournissent un certain contingent de bois de feu. Elle fixa à 10000 stères le volume de bois de feu à travailler en 1943, au lieu des 6300 stères prévus.

La production du bois de chauffage fut poussée au maximum. En 1943, elle représentait 58% des produits façonnés (contre 36% de bois en grumes et 6% seulement de bois de râperie), soit 5456 m<sup>3</sup> sur un total de 9423 m<sup>3</sup>.

Le retour au bois comme moyen de chauffage avait des avantages financiers qui n'échappèrent pas aux industriels du Chenit, notamment à la Fabrique Le Coultre et Cie:

Comme l'année dernière (1941), nous avons substitué, au mazout et au coke, le bois qui a été exploité sur les montagnes de votre président. A cet effet, il est intéressant de faire une comparaison sur le coût du chauffage de l'usine, tout en étant aussi bien chauffé.

Avec le mazout, si nous avions pu l'obtenir, le chauffage pour tout l'hiver nous serait revenu à 60000-70000 frs. Avec le charbon de 30000-35000 frs. Avec le bois de 15000-17000 frs.<sup>33</sup>

Toutefois, la surexploitation des bois avait des limites. Entre 1939 et 1944, le dépassement atteignit 9738 m<sup>3</sup>, mais la prudence s'imposait ensuite, car il fallait laisser à la forêt le temps de se reformer. Un article paru dans la « Feuille d'Avis de la Vallée » en novembre 1944 remarquait que « le gros handicap pour les forêts du Chenit reste incontestablement le parcours du bétail en forêt qui provoque un retard très sensible de la régénération des peuplements et, partant, une réduction de l'accroissement ».

Malgré cela, la production continua à croître et 1946 vit un record de façonnage de bois de feu, avec une exploitation de 150% des possibilités. A cette date, les prix de façonnage accusaient une augmentation de 170% par rapport à 1936, et ceux des charrois de 150%<sup>34</sup>.

Le tableau des recettes et dépenses du Chenit dans le domaine forestier entre 1939 et 1946 montre bien l'importance considérable de cette richesse naturelle dans l'économie de la commune:

|      | Recettes   | % des<br>rec. tot. | Dépenses   | % des<br>dép. tot. | Bénéfice                 |
|------|------------|--------------------|------------|--------------------|--------------------------|
| 1939 | 162 762,05 | 26,3               | 103 229,05 | 16,9               | 59 533                   |
| 1940 | 219 988,70 | 31,4               | 174 084,30 | 25,2               | 45 904,40                |
| 1941 | 371 084,65 | 37,7               | 292 670    | 30,1               | 78 414,65                |
| 1942 | 342 325    | 36,7               | 284 543,07 | 30,7               | 57 781,90                |
| 1943 | 266 048    | 29,8               | 243 745,41 | 27,4               | 22 303,59                |
| 1944 | 301 127,60 | 32,2               | 209 627,40 | 23,2               | 91 500,20                |
| 1945 | 432 474,75 | 40,9               | 324 256,28 | 30,9               | 108 218,47               |
| 1946 | 650 576,30 | 47,2               | 531 810,45 | 38,7               | 118 765,85 <sup>35</sup> |

Voyons maintenant rapidement la situation de l'industrie dans la commune du Chenit, telle qu'elle apparaît à travers la Statistique fédérale des fabriques.

Pendant la période qui nous occupe, on compte entre 16 et 19 établissements soumis à la loi sur le travail dans les fabriques, employant de 1000 à 1350 ouvriers:

|      | Fabriques | Hommes | Femmes | % de fem-<br>mes | TOTAL              |
|------|-----------|--------|--------|------------------|--------------------|
| 1937 | 16        | 623    | 374    | 37,5             | 997                |
| 1941 | 18        | 689    | 444    | 39,2             | 1133               |
| 1942 | 18        | 661    | 438    | 39,8             | 1099               |
| 1943 | 19        | 692    | 481    | 41               | 1173               |
| 1945 | 17        | 785    | 485    | 38,2             | 1270               |
| 1946 | 17        | 847    | 495    | 36,9             | 1342 <sup>36</sup> |

Le pourcentage des femmes tend à augmenter pendant la guerre, au moment où elles reprennent certains emplois abandonnés par des ouvriers mobilisés, particulièrement en 1943, lors de la seconde menace sérieuse d'invasion allemande. Mais cette croissance participe surtout d'une évolution générale, car à part une légère chute en 1946, la proportion des femmes dans les entreprises augmente assez régulièrement jusqu'au milieu des années soixante, pour redescendre progressivement ensuite.

Quant aux chiffres absolus, ils dénotent une croissance nette des effectifs masculins et féminins, avec un léger recul en 1943. Les années de guerre ne semblent donc pas avoir entravé la marche des entreprises, au contraire, malgré les difficultés matérielles d'exportation, l'absence quasi totale de concurrence pendant le conflit profita de manière incontestable à l'horlogerie suisse:

Exportations horlogères suisses en milliers de frs.

|      |           |      |                         |
|------|-----------|------|-------------------------|
| 1938 | 241 318.— | 1942 | 284 642.—               |
| 1939 | 195 678.— | 1943 | 337 794.—               |
| 1940 | 214 177.— | 1944 | 303 359.—               |
| 1941 | 230 569.— | 1945 | 492 620.— <sup>37</sup> |

Si l'on considère maintenant les inscriptions et radiations du Registre du Commerce, on remarque que sur les 13 maisons qui cessent leur activité pendant la période 1939-1945, on compte une seule faillite: une épicerie. En ne tenant compte que des raisons sociales nouvellement créées, et non des industries ou commer-

ces qui reprennent des maisons déjà existantes, et de même pour les radiations, en éliminant les raisons sociales qui sont reprises, et ne disparaissent donc pas véritablement, on aboutit au tableau suivant, par secteurs économiques :

|                     | Inscriptions | Radiations |
|---------------------|--------------|------------|
| Secteur I           | 1            | 2          |
| – fromages          | 1            | 2          |
| Secteur II          | 9            | 5          |
| – bâtiment          | 1            | –          |
| – bois              | 3            | –          |
| – horlogerie        | 2            | 2          |
| – métallurgie       | 1            | –          |
| – marbrerie         | 1            | –          |
| – vitrerie          | 1            | 1          |
| – sellerie          | –            | 1          |
| – app. de chauffage | –            | 1          |
| Secteur III         | 9            | 6          |
| – commerce          | 7            | 6          |
| – soc. immobilières | –            | 2          |
| – transports        | 2            | –          |
| TOTAL               | 19           | 13         |

Dans le Secteur I, la disparition des deux laiteries-fromageries s'explique par la baisse de la production laitière due à la restructuration de l'agriculture pendant la guerre. En effet, entre 1939 et 1942 déjà, la production baissa de 33% à la Vallée et pour la première fois, dans l'hiver 1941-1942, il fallut faire venir du lait de la plaine pour ravitailler la population<sup>38</sup>.

De même, dans le secteur secondaire, la création de trois entreprises travaillant le bois illustre le développement brusque de l'exploitation forestière. Par contre, dans le tertiaire, il peut paraître étonnant de voir figurer deux nouvelles maisons de transports, dont une entreprise de taxis, ceci malgré les restrictions de carburant.

Dans l'ensemble, cependant, la situation est sensiblement la même en 1945 qu'au début des hostilités (1939: 120 maisons inscrites, 1945: 122).

Parmi les inscriptions au Registre du Commerce qui ne figurent pas dans le tableau de l'activité purement économique de la commune, il convient néanmoins de relever la fondation de sociétés de prévoyance, d'assistance, etc., qui témoignent d'une réelle préoccupation sociale de la part des industriels :

- 1) Fonds de prévoyance en faveur du personnel d'entreprise
  - Valdar SA, Orient, février 1942
  - Golay-Buchel et Cie, Sentier, février 1942
  - Henri Berney et Fils SA, Brassus, mars 1943
  - Lemanía Lugrin, Orient, décembre 1944
- 2) Société de Secours Mutuels
  - Piguet Frères et Cie, Brassus, janvier 1943
- 3) Caisse de retraite
  - Golay-Buchel et Cie, Sentier, décembre 1944
- 4) Bourses d'entraide pour apprentis
  - Bourse Rochat, Brassus, février 1941
  - Fonds Antoine Le Coultré, Sentier, décembre 1943

Ces fondations à but social eurent leur pendant au niveau des autorités communales, et ceci nous amène à traiter brièvement de l'action d'une commission de secours aux personnes à revenus modestes, qui travailla au Chenit d'août 1942 à la fin de 1946. Cette Commission fut créée sur décision du Conseil communal, qui appliquait les prescriptions d'un arrêté fédéral d'octobre 1941. Elle reprenait en fait à sa charge l'octroi de certains secours attribués jusque-là par l'Assistance. L'aide apportée s'appliquait à des personnes seules et à des familles, ainsi qu'en témoigne le tableau ci-dessous :

|                  | Bénéficiaires des secours |      |      |                 |
|------------------|---------------------------|------|------|-----------------|
|                  | 1943                      | 1944 | 1945 | 1946            |
| personnes seules | 16                        | 24   | 27   | 22              |
| – hommes         | 3                         | 7    |      | 4               |
| – femmes         | 13                        | 17   |      | 18              |
| familles         | 34                        | 25   | 22   | 15              |
| – adultes        | 66                        | 54   |      | 29              |
| – enfants        | 56                        | 38   |      | 9 <sup>39</sup> |

Dans les comptes de la Commission apparaissent diverses rubriques au chapitre des dépenses : nourriture, bois et combustible, loyers, vêtements, divers dons en espèce. Entre 1943 et 1945, la répartition entre ces postes fut la suivante<sup>40</sup> :

|             | 1943   | 1944   | 1945   |
|-------------|--------|--------|--------|
| pain        | 540.—  | 540.—  | 620.—  |
| lait        | 335.—  | 315.—  | 355.—  |
| épicerie    | 1695.— | 1940.— | 1455.— |
| bois        | 20.—   |        | 175.—  |
| combustible | 55.—   | 20.—   |        |
| loyers      | 95.—   | 115.—  | 290.—  |
| vêtements   | 135.—  | 190.—  | 150.—  |
| espèces     | 2540.— | 2500.— | 2890.— |
| TOTAL       | 5415.— | 5620.— | 5935.— |

Outre les bénéficiaires de ces secours, régulièrement inscrits auprès de la Commission, d'autres personnes purent profiter momentanément de l'action d'entraide lancée par le Conseil communal. En effet, des ventes de pommes de terre, de pommes, de coupons de tissu et de vêtements à prix réduits furent organisées tout au long des années de guerre. Entre 1943 et 1946, la Commission mit ainsi à la disposition de ceux qui en faisaient la demande 36,45 t de pommes de terre à environ 10-12 frs les 100 kg et 20,9 t de pommes à 16 frs les 100 kg,

Une autre commission s'occupa de l'aide aux chômeurs âgés. D'après ses procès-verbaux, elle n'eut que cinq personnes à secourir entre 1943 et 1945<sup>41</sup>.

\*  
\* \*

Le respect de la neutralité suisse par les belligérants nous ayant préservés d'une confrontation armée avec son cortège de misères physiques et morales, nous pouvons dire a posteriori que les années de guerre se déroulèrent dans notre pays essentiellement sous le signe des préoccupations économiques. C'est pourquoi nous avons examiné jusqu'à maintenant dans cette étude les répercussions du second conflit mondial sur la vie économique et sociale de la commune du Chenit, en mettant principalement l'accent sur les transformations de l'agriculture. Néanmoins, la vie quotidienne des habitants fut parfois troublée par les échos de la guerre à nos frontières et les menaces éventuelles d'invasion, et ce sont ces quelques moments que nous allons évoquer pour terminer.

Alors que la fin de l'année 1939 est calme au Chenit, que certaines usines ont déjà repris le travail depuis la fin octobre, un entrefilet ou un avis de la municipalité dans la *Feuille d'Avis de la Vallée* rappellent brusquement la guerre :

Par ordre de l'autorité militaire, nous informons la population qu'il y a danger de ramasser, n'importe où, des bonbons ou des crayons, les bonbons pouvant être empoisonnés et les crayons pouvant contenir des explosifs.<sup>42</sup>

Malgré le léger ridicule de cette image de bonbons et de crayons, qui fait surgir la vision d'espions mystérieux et de 5<sup>e</sup> colonne, cet avis crée toutefois un certain malaise.

De plus, dès le 24 août 1939 déjà, la Préfecture du district est prévenue qu'en cas de nécessité, la commune du Chenit devra recevoir 800 évacués, particulièrement de la région de Bâle. Le danger se précise en mars 1940. L'Office fédéral de guerre pour l'assistance communique que le nombre d'évacués du nord de la Suisse à accueillir en cas d'attaque se monte à 2400. Des listes circulent dans la population : 2457 places sont trouvées, plus 170 dans les hôtels et écoles de la commune<sup>43</sup>. La menace d'une invasion allemande est donc prise très sérieusement en considération.

Les autorités craignent aussi fortement des attaques aériennes. Dans la *Feuille d'Avis de la Vallée* du 23 mai 1940, la municipalité recommande à tous les possesseurs de caves solides et profondes situées à proximité des fabriques ou écoles qui seraient d'accord de les ouvrir aux passants de s'annoncer auprès d'elle.

La Vallée, région frontalière, est plus sensibilisée encore que l'intérieur du pays à la situation de guerre. Le Chenit héberge des soldats de la couverture frontière, le Grand Hôtel du Pont abrite dès l'automne 1939 une infirmerie militaire où sont envoyés les convalescents de la 1<sup>re</sup> Division. D'autre part, en juin 1940 arrivent au Chenit des réfugiés français fuyant l'avance allemande. Ils sont accueillis à bras ouverts par la population. A l'exception de quelques malades, ils auront tous regagné leur pays au bout d'une semaine<sup>44</sup>.

A part ces quelques alertes, la vie de la commune du Chenit n'est plus véritablement troublée jusqu'en 1944. En septembre de cette année, à la suite d'opérations de maquisards aux Rousses, la

population de cette localité doit fuir et se réfugier à Bois d'Amont, à la frontière suisse. La Vallée obtient des autorités fédérales l'autorisation d'apporter une aide alimentaire. Une délégation se rend à Bois d'Amont le dimanche 3 septembre, avec 5 tonnes de farine et 2 tonnes de fruits et légumes. De plus, une souscription est ouverte qui rapporte 5150 frs en un mois<sup>45</sup>.

Un Comité d'aide est créé. Il se rend encore à Bois d'Amont les 5, 12 septembre, 26 octobre et 23 novembre pour y distribuer 500 kg de vêtements usagés, 240 paires de chaussures usagées et 130 paires de socques neuves pour enfants. De même, il apporte à Mouthe, Petite Chaux, Châtel Blanc, Chapelle des Bois et Bellefontaine, le 19 octobre, 500 kg de vêtements usagés, 100 paires de chaussures usagées et 110 paires de socques<sup>46</sup>. La Confédération, de son côté, fait envoyer 10 tonnes de pommes de terre à Morez.

Entre le 3 et le 4 septembre 1944, enfin, les troupes allemandes de la région de Morez refluent vers la Suisse et franchissent la frontière. Désarmé, un détachement de 395 hommes est conduit au Brassus. Le lundi 4 septembre, ces soldats sont transférés dans un camp de prisonniers de Suisse alémanique<sup>47</sup>.

Après cet incident, le calme revient et la Vallée s'achemine lentement vers la paix et le retour aux conditions normales d'existence. Le problème de l'adaptation de l'industrie à la renaissance de la concurrence internationale, les moyens d'améliorer le ravitaillement et de supprimer les exigences du rationnement remplissent à nouveau les pages de la «Feuille d'Avis de la Vallée»: les préoccupations d'ordre économique reprennent leurs droits.

Encore une fois, l'agriculture s'efface devant l'industrie, qui connaît une année brillante en 1945. La Vallée reprend peu à peu son aspect antérieur, les prairies recouvrent les champs ouverts pendant la guerre, les ouvriers regagnent leurs fabriques et les frontières s'ouvrent: à Vallorbe, le 31 janvier 1945, arrive le premier train en provenance de la France depuis juin 1940<sup>48</sup>.

Si l'on songe à la situation des pays qui ont véritablement subi la guerre, l'étude de la vie de la commune du Chenit pendant cette période peut paraître dénuée d'intérêt. Néanmoins, toutes proportions gardées, cette petite région du Jura vaudois a incontestablement traversé des moments difficiles. Elle a dû surmonter son isolement, s'adapter rapidement à un bouleversement général de son sol et de son économie et accepter, avec une limitation très nette de sa liberté et de ses marges de manœuvre,

subordonnées aux décisions du Conseil fédéral, de nombreuses restrictions d'ordre matériel. Elle a courageusement supporté ces épreuves, et cette expérience, qui renforça pour longtemps sa cohésion sociale, méritait d'être relatée.

Chantal SCHINDLER-PITTET.

#### NOTES

<sup>1</sup> Au sujet des négociations économiques de la Suisse pendant la dernière guerre, voir Homberger Heinrich, *La politique commerciale de la Suisse durant la Deuxième Guerre mondiale, une synthèse d'événements vécus*, Neuchâtel, 1972, 118 p.

Heinrich Homberger participa activement à ces négociations.

<sup>2</sup> Bonjour Edgar, *Histoire de la neutralité suisse pendant la Seconde Guerre mondiale*, Neuchâtel, 1971, T. VI, p. 398.

L'augmentation des cultures entre 1934 et 1944 fut de 108%.

<sup>3</sup> *La culture des champs en Suisse pendant la guerre*, Recensements fédéraux des cultures 1937-1947, Berne, Bureau Fédéral de Statistique, 1949, Introduction, p. 21.

<sup>4</sup> Hugger Paul, *Le Jura vaudois, la vie à l'alpage*, Lausanne, 1976, p. 155.

<sup>5</sup> *Statistique des cultures en Suisse*, Berne, Bureau Fédéral de Statistique, 1929, p. 183; *Utilisation du sol pendant la guerre*, idem, vol. 1929-1943, p. 223.

<sup>6</sup> Idem, 1929, p. 182; *Utilisation du sol...*, p. 144.

<sup>7</sup> Idem, 1929, pp. 182-183; p. 12, pp. 28-29, pp. 44-45.

<sup>8</sup> *Annuaire statistique du canton de Vaud*, Lausanne, Office de Statistique de l'Etat de Vaud, 1978, p. 17 et p. 173.

<sup>9</sup> *Statistique Fédérale des Fabriques*, Bureau Fédéral de Statistique, résultats non publiés.

<sup>10</sup> Michel Michel, *Population résidante du canton de Vaud 1850-1970*, Lausanne, Office de Statistique de l'Etat de Vaud, 1972, p. 60.

<sup>11</sup> Blanc Olivier, *Démographie et développement. Le canton de Vaud au XIX<sup>e</sup> siècle*, Lausanne, (Thèse HEC), 1974, p. 159, p. 161 et p. 166.

<sup>12</sup> *Recensement fédéral de la population*, 1941, vol. III, p. 76.

<sup>13</sup> Idem, 1930, vol. III, p. 45; 1941, vol. III, p. 77.

<sup>14</sup> *Recensement Fédéral des Entreprises*, Berne, Bureau Fédéral de Statistique, 1939, vol. II, p. 124.

<sup>15</sup> *Feuille d'Avis de la Vallée de Joux*, (désormais FAV), 5 janvier 1933, pp. 3-4.

<sup>16</sup> *FAV*, 26 oct. 1939, p. 2.

<sup>17</sup> Homberger Heinrich, op. cit., p. 54.

<sup>18</sup> *Statistique des cultures de la Suisse*, op. cit., vol. 1929, p. 58; *Utilisation du sol pendant la guerre*, op. cit., p. 145; *La culture des champs en Suisse pendant la guerre*, op. cit., p. 95; ACC, recensement des cultures 1944 et 1945, 2 enveloppes.

<sup>19</sup> *FAV*, 11 oct. 1944, p. 3, et 8 nov. 1944, p. 1.

<sup>20</sup> Archives communales du Chenit (désormais ACC), cultures particulières, 1 enveloppe.

<sup>21</sup> *La culture des champs...*, op. cit. Introduction, pp. 42-46.

<sup>22</sup> ACC, recensement des cultures 1945, 1 enveloppe.

<sup>23</sup> *Utilisation du sol...*, op. cit., p. 44; *La culture des champs...*, op. cit., p. 95; ACC, recensement des cultures 1944 et 1945.

<sup>24</sup> *FAV*, 15 mai 1941, pp. 5-6; 22 oct. 1941, p. 1; 14 oct. 1942, p. 3.

<sup>25</sup> *Statistique des cultures en Suisse*, op. cit., vol. 1929, pp. 182-183; *Utilisation du sol...*, op. cit., pp. 28-29.

<sup>26</sup> *La culture des champs...*, op. cit., p. 95; ACC, recensements des cultures 1944 et 1945.

<sup>27</sup> ACC, Circulaires 1939-1946, 1 dossier. Les contingents de 1944 et 1945 n'y figurent pas.

<sup>28</sup> *Utilisation du sol...*, op. cit., p. 144; *La culture des champs...*, op. cit., p. 95; ACC, recensements des cultures 1944 et 1945.

<sup>29</sup> *FAV*, 12 juillet 1944, p. 2.

<sup>30</sup> *Idem*, 23 juillet 1941, p. 3.

<sup>31</sup> *Idem*, 28 juillet 1943, p. 3.

<sup>32</sup> *Idem*, 21 mars 1940, p. 3.

<sup>33</sup> Procès-verbaux du Conseil d'administration de Le Coultre et Cie, 15 oct. 1942.

<sup>34</sup> *FAV*, 14 août 1946, p. 3.

<sup>35</sup> ACC, Procès-verbaux des délibérations de la Municipalité du Chenit.

<sup>36</sup> *Statistique Fédérale des Fabriques*, résultats non publiés.

<sup>37</sup> *Rapports annuels de la Chambre suisse de l'horlogerie*, 1938-1945.

<sup>38</sup> *FAV*, 1<sup>er</sup> juillet 1942, p. 3.

<sup>39</sup> ACC, Procès-verbaux de la Commission chargée de l'application dans la commune de l'action de secours en faveur des personnes à ressources modestes, 1942-1945, 1 cahier.

<sup>40</sup> Pour 1942, nous ne possédons que le total des sommes distribuées: 1617,25 frs et 41 demandes de secours acceptées.

<sup>41</sup> ACC, Commission de secours aux chômeurs âgés, Le Chenit, 1943-1945, 1 cahier.

<sup>42</sup> *FAV*, 23 novembre 1939, p. 1.

<sup>43</sup> ACC, Evacuation, DAP, garde locale, 1940, 1 enveloppe.

<sup>44</sup> *FAV*, 27 juin 1940, p. 2.

<sup>45</sup> Idem, 6 septembre 1944, p. 3, et 4 octobre 1944, p. 4.

<sup>46</sup> Idem, 13 décembre 1944, p. 9.

<sup>47</sup> Idem, 6 septembre 1944, p. 3.

<sup>48</sup> Idem, 31 janvier 1945, p. 4.

C. S.-P.